

Mariée à un français mais visa expiré

Par **TAMLIN**, le 12/11/2018 à 09:50

Bonjour,

Voici la situation: Jeune femme tunisienne de 22 ans, actuellement en France mais son visa d'un an a expiré depuis le 22/08/2018. Elle s'est mariée avec un français en juin 2018. Elle a un RDV avec la préfecture, pour régulariser sa situation, le 12/01/2019.

Est-elle en situation irrégulière ou est-elle "protégée" par son RDV préfecture du 12/01/19?

Je pense savoir la réponse mais je voulais confirmation.

Merci à vous.